



Des femmes et des hommes
pour votre bien

Honoraires de transaction

Montants TTC (T.V.A à 20 %), calculé sur le montant de la transaction réalisée à la charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Prix de vente Hors honoraires	Habitation / Professionnel / Parkings / Garages
	Honoraires à la charge du vendeur TTC
Jusqu'à 50.000 €	3.000 €
De 50.001 à 64.999 €	5.000 €
De 65.000 à 79.999 €	7.000 €
De 80.000 à 109.999 €	9.000 €
De 110.000 à 129.999 €	11.000 €
De 130.000 à 149.999 €	12.000 €
De 150.000 à 169.999 €	13.000 €
De 170.000 à 199.999 €	15.000 €
De 200.000 à 224.999 €	16.000 €
De 225.000 à 249.999 €	17.000 €
De 250.000 à 274.999 €	18.000 €
De 275.000 à 299.999 €	19.000 €
De 300.000 à 324.999 €	21.000 €
De 325.000 € à 349.999 €	22.000 €
De 350.000 € à 449.999 €	24.000 €
Au-delà de 450.000 €	5 %

Programme Neuf	5% TTC du prix de vente à la charge du vendeur
Terrain	10% TTC du prix de vente à la charge du vendeur
Honoraires mandat de recherche	Identiques aux honoraires à charge du vendeur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire

Honoraires au 1er mai 2023

ORPI CENTRAL IMMOBILIER – 1 place de Luxembourg – 54000 NANCY.

SAS Central Immobilier au Capital de 7625 € SIREN 331 662 478 RCS NANCY N° TVA : FR52331662478

Carte professionnelle : Transaction /Gestion/Syndic N° CPI 5401 2016 000 007 134 – Garantie financière S 1.200.000 € / G 450.000 €

Garantie CEGC n°26727SYN192 – 16 rue Hoche – Tour Kupka – TSA 39999 – 92919 LA DEFENCE CEDEX

RCP GENERALI IARD – 2 rue Pillet-Will 75009 PARIS – Police n°AL591311



Des femmes et des hommes
pour votre bien

Honoraires de location

PART LOCATAIRE :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € / m²

État des lieux d'entrée : 3 € / m²

Dans la limite d'un mois de loyer hors charges

PART PROPRIETAIRE :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € / m²

État des lieux d'entrée : 3 € / m²

Dans la limite d'un mois de loyer hors charge

Négociation, entremise : Offert

État des lieux de sortie : 3 € / m² (hors mandat de Gestion)

Honoraire de Gestion

Les honoraires s'élèvent à 8% TTC des encaissements (hors dépôt de garantie)

Assurance loyers impayés / assurance propriétaire non occupant

Garantie des loyers impayés : 2,20% TTC du quittancement

Assurance propriétaire non occupant : 68 € TTC par appartement - 264 € TTC pour une maison

Honoraires de location baux professionnels et commerciaux

36% TTC du montant du loyer annuel HT, partagé par moitié entre le bailleur et le preneur. Rédaction seule du bail : 720 € TTC à la charge de la partie demanderesse.

Honoraires de syndic

Sur devis

Pré état daté : 120 € TTC

La délivrance d'une note est obligatoire

Honoraires au 1er mai 2023

ORPI CENTRAL IMMOBILIER – 1 place de Luxembourg – 54000 NANCY.

SAS Central Immobilier au Capital de 7625 € SIREN 331 662 478 RCS NANCY N° TVA : FR52331662478

Carte professionnelle : Transaction /Gestion/Syndic N° CPI 5401 2016 000 007 134 – Garantie financière S 1.200.000 € / G 450.000 €

Garantie CEGC n°26727SYN192 – 16 rue Hoche – Tour Kupka – TSA 39999 – 92919 LA DEFENCE CEDEX

RCP GENERALI IARD – 2 rue Pillet-Will 75009 PARIS – Police n°AL591311



Des femmes et des hommes
pour votre bien

Honoraires hors gestion courante

<i>(en €, ou % calculés sur le loyer annuel HT et HC)</i>	TTC
Renégociation ou renouvellement (bail commercial)	13 %
Renouvellement du bail (habitation)	300,00 €
Avenant à bail (habitation) (*)	300,00 €
Aide à Déclaration Fiscale + copie des factures	65,00 €
Comptes indivisions (par indivisaire/an)	93,00 €
Evaluation locative / estimation (hors mandat de gestion)	150,00 €
Demande de permis de louer	50,00 €
Mise en place et suivi nettoyage des communs (immeuble complet)	55,00 €
Gestion dossier prêt / subvention Anah (% sur montant demandé)	12%
Suivi administratif et financier de travaux (% sur montant des travaux)	3%
Représentation aux assemblées générales	150,00 €
Ouverture dossier recouvrement impayé Suivi recouvrement impayé locataire (en l'absence de contrat GLI)	75,00 € à la vacation
Gestion de succession, partage, changement de propriétaire	55,00 €
Intervention sinistre assurance habitation (envoi déclaration de sinistre assurances, commande travaux réparation et/ou remise en état, présence aux expertises...)	150,00 €
Régularisation de charges immeuble en entier	80.00 €
Secrétariat SCI (convocation, tenue AG, procès-verbal)	A la vacation
Clôture de dossier de fin de gestion	150,00 €

Autres prestations particulières sur demande expresse du mandant : tarif vacation au temps passé (déclaration TVA, etc...)

Hors heure ouvrable : majoration de 50%

Direction	192.00 €/h
Cadre spécialisé	150.00 €/h
Collaborateur	96.00 € /h
Secrétariat, assistant(e)	72.00 E/h

(*) partagés par moitié entre bailleur et locataire

Honoraires au 1er mai 2023

ORPI CENTRAL IMMOBILIER – 1 place de Luxembourg – 54000 NANCY.

SAS Central Immobilier au Capital de 7625 € SIREN 331 662 478 RCS NANCY N° TVA : FR52331662478

Carte professionnelle : Transaction /Gestion/Syndic N° CPI 5401 2016 000 007 134 – Garantie financière S 1.200.000 € / G 450.000 €

Garantie CEGC n°26727SYN192 – 16 rue Hoche – Tour Kupka – TSA 39999 – 92919 LA DEFENCE CEDEX

RCP GENERALI IARD – 2 rue Pillet-Will 75009 PARIS – Police n°AL591311